

La Plume Belvoisienne



Comptes-rendus conseils,
Gendarmerie, Travaux au moulin,
Moments festifs



Pompiers, Pass-déchèterie, Ma
carte Chèques loisirs



Souvenir français, CSB, Ball trap,
ETBN79



Fête de la science, CLIC, État civil,
Chronique historique

Mairie - 29, place de l'Hôtel de Ville
79360 BEAUVOIR SUR NIORT
☎ 05.49.09.70.78



SOMMAIRE

ÉDITO

Éditorial du Maire..... 2

VIE COMMUNALE

Comptes-rendus conseils municipaux.....	3
Réunion publique participation citoyenne.....	4
Gendarmerie.....	4
Zone 30 et sens unique.....	5
Un parc au moulin.....	5
Des toilettes au moulin.....	5
Toiture des salles associatives....	6
Chaudière école primaire.....	6
Dispositif argent de poche.....	6
Fête des écoles.....	7
Rentrée scolaire.....	7
Nom de l'école maternelle.....	7
Moments festifs sur la commune.	8
Soutien du Crédit Agricole concernant les travaux du moulin	9
Club des mécènes et fondation du patrimoine.....	9

VIE LOCALE

Les pompiers apportent leur aide dans le sud.....	10
Ma carte, Chèques loisirs.....	10
Compteur Linky.....	11
Élagage Manuel Coussy.....	11
Sébastien Morin.....	12
Pass déchetterie.....	12

VIE ASSOCIATIVE

Souvenir Français.....	13
CSB.....	13
Ball trap.....	14
ETBN79.....	14

INFOS PRATIQUES

Ambroisie.....	15
Clic.....	15
Chronique historique.....	16
État Civil.....	16
Fête de la science.....	16

Vive la rentrée !

Mesdames, messieurs,

Nous espérons que vous avez passé un bel été. La rentrée scolaire s'est bien déroulée avec 54 enfants inscrits à l'école maternelle et 109 enfants à l'école primaire de Beauvoir. Nous souhaitons également aux collégiens et lycéens une belle rentrée ainsi qu'à leurs parents qui reprennent le travail.

Les activités sportives, culturelles et associatives reprennent progressivement. Comme partout ailleurs, le pass sanitaire est devenu la norme. Il est désormais nécessaire tant pour reprendre une activité que pour utiliser les salles associatives et équipements sportifs, participer aux manifestations communales ou déjeuner dans l'un des restaurants de la commune.

Comme nous nous y étions engagés, nous avons souhaité, malgré le COVID proposer des temps festifs. Nous avons ainsi organisé le feu d'artifice avec food trucks, le repas du 14 juillet, la première du "Moulin en fête" à laquelle vous avez été nombreux à participer mais aussi le spectacle de jazz manouche avec Lili & Co, proposé grâce à notre partenariat avec la structure briouxaie Scènes Nomades.

Les travaux sur la commune continuent leur progression avec l'agrandissement d'Intermarché et la création d'un bâtiment de séchage et de stockage de céréales, à destination de l'agriculture biologique, situé route de la Foye-Monjault. Au niveau communal, les choses avancent. Nous sommes en attente de signature pour l'acquisition des terrains à côté de l'EHPAD avant de pouvoir engager les travaux. Le ministère de l'Intérieur doit nous confirmer, d'ici l'automne, notre autorisation à lancer le programme, avec IAA (Immobilière Atlantic Aménagement), de création d'une nouvelle gendarmerie, de logements locatifs et de terrains à viabiliser. Enfin, nous travaillons à la création d'un parc intergénérationnel au Moulin en attendant les accords de subventions de la part des collectivités partenaires. Des projets plus modestes devraient être engagés rapidement comme la création de toilettes au Moulin et l'installation d'une nouvelle chaudière bois à l'école. Les travaux de réhabilitation de la toiture des salles associatives ont quant à eux été réalisés.

Par ailleurs, nous avons candidaté auprès d'Agés et Vie pour la création de deux résidences, en colocation, réservées aux aînés. Il s'agirait de prévoir un palliatif entre l'hébergement à domicile et l'EHPAD. Si la commune est retenue, nous reviendrons vers vous pour vous expliquer plus longuement le projet.

Dans une dynamique de participation citoyenne, les élus ont présenté aux riverains la mise en place d'une zone 30 et le passage en sens unique de manière expérimentale, et pour plusieurs mois, d'une partie de la rue Abel Brillault.

Une réunion publique aura également lieu le mardi 12 octobre prochain en soirée, en lien avec la gendarmerie concernant la mise en place de l'opération "Participation citoyenne". Suite à plusieurs cambriolages dans l'été, cette initiative pourrait être intéressante.

A très vite et au plaisir de pouvoir échanger avec vous !



Séverine Vachon

Maire de Beauvoir-sur-Niort
Vice-présidente du conseil départemental

CONSEILS MUNICIPAUX

SYNTHÈSE DES COMPTES RENDUS

AVRIL 2021

- ▶ Présentation du **nouveau site internet** de la commune : www.beauvoir-sur-niort.fr.
- ▶ Vote du **compte de gestion et du compte administratif** (présentation du budget dans la plume beauvoisienne n°5 de juin 2021).
- ▶ **Extension du réseau électrique**, chemin des Laix.
- ▶ Acquisition par la commune de 2 parcelles dans le cadre du projet de **réaménagement autour de l'EHPAD** et du parking pour un montant de 3618€ TTC.
- ▶ **Prix de vente de la dernière parcelle** du lotissement des écoles à 40€/m² compte-tenu de la présence d'une ancienne fosse à lisier, détruite et remblayée lors des travaux de nettoyage du terrain et de la forme de la parcelle en drapeau.
- ▶ Mise en place du **dispositif Argent de Poche** pour les 16-18 ans de la commune permettant ainsi aux jeunes de réaliser des missions au sein de la collectivité contre gratification.
- ▶ **Signature du contrat** de prestation de service avec l'ESAT (Etablissement ou Services d'Aide par le Travail) de Loulay pour des missions d'entretien des espaces verts.
- ▶ **Validation de la convention de participation** au festival d'agglomération « 5ème saison » pour un spectacle LE P.RAV du collectif Gonzo en date du 19 Juin 2021.
- ▶ Mise en place d'une **régie de recettes**.

MAI 2021

- ▶ Présentation du **plan santé du département**.
- ▶ **Présentation des travaux de voirie** : rue de la guilloterie, impasse de l'Alezan, rue René Bernard, impasse des grandes écoles, marquage au sol des voies communales.
- ▶ **Réaménagement du réseau électrique et informatique** des bureaux de la mairie.
- ▶ **Remplacement de la chaudière à gaz de l'école primaire** par une chaudière à granulés avec sollicitation d'un cofinancement au titre du DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local).
- ▶ **Avancée des travaux** :
 - éclairage du terrain de tennis terminé,
 - réfection de la toiture des salles associatives, route de Chizé, terminée,
 - réalisation d'un parking à vélos à l'école, travaux en cours,
 - toilettes au moulin, projet en cours.

- ▶ **Prix de vente de la parcelle AD65** (parking de l'ancien stade de football) fixé à 55€/m².
- ▶ **Exonération renouvelée** de la taxe d'occupation du domaine public et **extension des terrasses** jusqu'à la fin de l'année 2021 pour les restaurants et débits de boissons.
- ▶ **Acquisition d'armoires de rangement** pour mise à disposition des associations.
- ▶ Attribution des **subventions aux associations** communales.
- ▶ **Mise en place d'un sondage** pour choisir le nom de l'école maternelle.

Le conseil municipal des enfants a proposé 4 idées : école Henri Dès, Ecole Anne Sylvestre, Ecole Jacques Prévert, Ecole du Moulin. Ce sondage se trouvait dans la Plume Beauvoisienne n°5 de juin 2021

JUIN 2021

- ▶ **Présentation du dispositif Aliment'Actions** du CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique).
- ▶ **Présentation du projet de l'espace intergénérationnel et ludique** au moulin en partenariat avec le conseil municipal des enfants. Le projet collectif propose :
 - la création d'un parking en calcaire avec une cinquantaine de places,
 - une aire de jeux pour les 3-15 ans,
 - des plantations sur une surface de 7000 à 8000m² avec une partie en verger,
 - un bike-park,
 - un parcours de santé,
 - un labyrinthe végétal,
 - des tables de pique-nique.
- ▶ **Présentation de l'étude ID79** concernant la traversée de la RD650.
- ▶ Révision annuelle des **loyers communaux**.
- ▶ Approbation de la **convention de balayage des voies communales** avec le SIVOM de Prahecq.
- ▶ Révision du tarif à 8€/jour/animal dans le cadre de la **convention garde de chiens**.
- ▶ Adhésion au groupement de commandes de la CAN pour la **téléphonie et l'internet**.

Vous pouvez retrouver l'intégralité des comptes-rendus des conseils municipaux sur le site internet www.beauvoir-sur-niort.fr ; rubrique **Vie Municipale – Les comptes-rendus des conseils municipaux**. Ils sont également consultables en mairie.

PARTICIPATION CITOYENNE

RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION

Dans le cadre de la mise en place sur notre agglomération du projet de « **Participation Citoyenne** » une réunion d'information publique dispensée par la Gendarmerie aura lieu le **mardi 12 octobre 2021 à 18h30** à la salle du Docteur Jean Richard à Beauvoir sur Niort.

Les principaux objectifs de cette démarche consistent à :

- établir un lien régulier entre les habitants d'un quartier, les élus et les représentants de la force publique,

- accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation,
- renforcer la tranquillité au cœur des foyers et générer des solidarités de voisinage.

A ce titre, il est recherché des personnes volontaires pour devenir les futurs référents au sein de leur quartier. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie et à venir participer à cette réunion d'information.

GENDARMERIE

PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UNE GENDARMERIE ET D'UNE ZONE D'HABITAT

Comme nous nous y sommes engagés, nous tenons à vous faire part de l'évolution de ce dossier initié dès notre arrivée.

Pour rappel, **une étude de faisabilité technique a été présentée à Madame le Maire et au directeur départemental de la gendarmerie nationale en février dernier**. Le projet actuellement envisagé permettrait donc d'accueillir :

- un espace "gendarmerie" composé d'un bâtiment neuf pour la gendarmerie et une dizaine de logements attenants pour les gendarmes (4.000 m² environ),

- un espace habitat composé de six lots libres à la construction et une quinzaine de logements locatifs sociaux intermédiaires permettant d'augmenter le nombre de logements sur la commune et pourquoi pas accueillir de nouvelles familles pour renforcer l'effectif scolaire.

Une réunion s'est tenue le mercredi 7 juillet en mairie avec les représentants d'IAA (Immobilière Atlantique Aménagement) et des services bâtiments de la gendarmerie départementale et régionale afin de poursuivre les échanges sur le projet.

Les négociations concernant l'acquisition du terrain devraient se finaliser prochainement, le propriétaire ayant donné son accord pour la vente à IAA.

Les représentants régionaux de la gendarmerie sont également allés sur place pour faire les levés topographiques et valider le terrain proposé. A l'issue de cette visite, ils ont indiqué donner un avis favorable au projet lequel sera transmis à la

direction générale de la gendarmerie nationale, à Paris.

Cet avis favorable a été réitéré, cet été, lors du départ du colonel Château, à la tête du groupement de gendarmerie des Deux-Sèvres. A cette occasion, tant le colonel que Monsieur le Préfet ont confirmé l'intérêt que représente notre projet à l'échelle du territoire.

Le mercredi 21 juillet dernier, Madame le Maire est allée avec le sénateur Philippe Mouiller, défendre le projet au Ministère de l'Intérieur à Paris. A cette occasion, la conseillère aux affaires parlementaires du ministre et le conseiller gendarmerie leur ont indiqué que tous les indicateurs étaient au

vert pour la réalisation du projet de gendarmerie dans notre commune. Le dossier doit désormais être présenté par la direction générale de la gendarmerie nationale au ministre, à l'automne, afin qu'il signe la validation officielle.

A l'issue, la mairie de Beauvoir-sur-Niort devrait recevoir une notification définitive de la faisabilité du projet avec un cahier des charges à la clé et les effectifs dédiés. Il semblerait que ceux-ci soient renforcés pour répondre aux attentes de notre territoire. Une consultation sera alors lancée auprès d'architectes du territoire pour la construction de la gendarmerie et des logements dédiés.

Nous restons à ce jour sur le même calendrier à savoir que le projet pourrait voir le jour d'ici 2023/2024.

Nous espérons vivement que ce projet puisse se concrétiser.



ZONE 30 ET SENS UNIQUE

POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS

Toujours dans le but de répondre à la demande des riverains et d'augmenter la sécurité, **une zone 30 a été créée sur le Fenêtreau.**

Par ailleurs, à Beauvoir, après une réunion d'information auprès des riverains présidée par Mickaël AUBINEAU adjoint à la voirie, un tronçon

de la rue Abel Brillault et de la rue du Commandant Caud va passer en **sens unique** d'ici la fin de l'année.

Merci de rester vigilant et de bien respecter les panneaux de signalisation après leur mise en place. Il en va de la sécurité de tous...

UN PARC AU MOULIN

DES AMÉNAGEMENTS POUR TOUS...

Dans la continuité des projets de voirie du chemin du Moulin qui vont débuter 2ème semestre 2021, la municipalité a souhaité mettre en valeur ses abords. Deux aménagements vont se dessiner cet hiver, pour voir le jour au printemps 2022.

Le premier sera la **création d'un parking** en calcaire, arboré, afin d'optimiser le stationnement aussi bien pour le site du Moulin lors de festivités, mais aussi l'accueil de nos sportifs sur le complexe du stade.

Le deuxième sera l'**aménagement d'un parc** ayant pour but de favoriser les rencontres conviviales et intergénérationnelles, alliant la balade et l'exercice sur un site accessible et adapté à tout âge. Différents espaces seront accessibles à tous,

comme l'arboretum ou le verger. Les plus jeunes pourront emprunter le labyrinthe végétal, ou grimper sur les structures de jeu, pendant que les plus grands profiteront des bosses du pump bike (parcours à bosses pour vélo), ou bien faire des exercices physiques sur les agrès du parcours santé.

L'accent sera donc mis sur la **végétalisation**, afin d'offrir aux visiteurs des zones d'ombre ou chacun pourra venir profiter en familles ou entre amis, tout en contemplant notre magnifique moulin.

Le terrassement sera effectué par une entreprise privée alors que l'ensemble des aménagements, plantations, clôtures et engazonnements seront réalisés par les services techniques de la municipalité.

DES TOILETTES AU MOULIN

...VRAIMENT POUR TOUS !

L'emblème de la commune, notre moulin, est un site inscrit au registre des bâtiments classés. Des contraintes s'imposeront donc afin de pouvoir profiter pleinement de cet espace telle que l'autorisation de l'inspecteur de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, pour faire quelques travaux que ce soit.

Des équipements sont donc nécessaires et en particulier des sanitaires accessibles à tous moment.

Afin de ne pas dénaturer le lieu, l'utilisation de la petite maison du meunier, le long du chemin, apparaît la plus judicieuse. Ainsi sans changer l'aspect extérieur de cette petite bâtisse (25m²),

nous allons y créer des WC modulables en fonction de la quantité de public à accueillir sur le site. Un WC accessible aux personnes à mobilité réduite restera en permanence ouvert alors que l'accès à un deuxième espace ne sera possible que lors des manifestations.

La situation géographique semble idéale entre le moulin, le parking, le futur parcours de jeux santé et au départ de manifestations pédestres et cyclistes (pistes de randonnées).

TOITURE DES SALLES ASSOCIATIVES

UNE MODIFICATION NÉCESSAIRE

Il est du provisoire qui dure, qui dure longtemps... C'est le cas des quatre salles associatives, rue de la gare (anciennes salles de classe). Construites en 1964, elles avaient vocation à être temporaires, de structure légère.

En attendant d'avoir un projet d'ensemble construit (conception, financement...) en concertation avec le monde associatif et avec une vision environnementale affirmée, il apparaissait nécessaire **de pallier de suite à la sauvegarde de ces bâtiments**. Les bacs aciers de la couverture ont ainsi été changés afin d'assurer une continuité dans le service apporté aux associations.

Après une mise en concurrence, le chantier a été confié à l'entreprise EIRL ROMUALD pour la somme de 12 000€ HT, montant modique en regard de la surface couverte de 280m². La commune a d'autant plus bénéficié de 5 000€ au titre de l'opération « 1000 chantiers » du conseil départemental. La réalisation a été programmée et exécutée durant les vacances scolaires de Pâques pour une accessibilité plus aisée.

D'autres petits travaux d'esthétique vont se réaliser car le temporaire pourrait peut-être encore « durer »...

NOUVELLE CHAUDIÈRE À L'ÉCOLE PRIMAIRE

UNE MODIFICATION PLUS QUE NÉCESSAIRE

Suite aux fréquentes pannes de la chaudière gaz de l'école primaire, il devenait nécessaire de pallier à ce problème. Après renseignements et étude du CRER (Centre Régional des Energies Renouvelables), nous avons opté pour une **chaudière granulés bois**.

Le coût énergétique inférieur de 30% par rapport au gaz compensera largement le supplément d'installation.

La proximité de la source d'énergie (locale) et une diminution de 88% des émissions de gaz à effet de serre vont en ce sens, d'autant plus que cela entre dans le cadre des conditions nécessaires pour obtenir une subvention de 40% du montant de la part de l'État, au titre de la rénovation énergétique.

Après accord de l'état pour le financement, une chaudière OKOFEN et sa trémie d'installation seront installées en septembre dans la chaufferie.

DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

MISE EN PLACE DU DISPOSITIF POUR LES JEUNES PENDANT L'ÉTÉ

Comme de nombreuses autres communes, Beauvoir a décidé d'accueillir, pendant deux semaines estivales, six jeunes de la commune de 16 à 18 ans dans le cadre du dispositif **"Argent de poche"**.

Pendant les après-midis au cours desquels ils ont accompagné les employés communaux, ces jeunes ont ainsi pu découvrir plusieurs facettes de leurs activités. Parmi les missions réalisées, ils ont pu participer au nettoyage de plusieurs terrains de pétanque, réaliser des opérations d'entretien de massifs et nettoyage de bordures, peindre une partie du mur de l'enceinte du parking de l'école, réaliser de la manutention pour l'archivage de la mairie, aider à l'installation pour les festivités des 13 et 14 juillet et préparer les lampions ou encore réaliser des sapins de Noël en bois pour cet hiver.

A cette occasion, ils ont été encadrés et supervisés par les agents municipaux. Certains conseillers, tels Marc Bruant, ont aussi pris de leur temps pour les

accompagner sur une partie de leurs missions.

A l'aune de cette expérience, la municipalité décidera ou non de réitérer ce dispositif. Elle remercie les adolescents qui ont participé ainsi que leurs parents.

Pour certains, il s'agissait d'une **première expérience** et la gratification prévue par la commune aura permis à certains de gagner un peu en autonomie cet été. Elle aura aussi permis de les occuper pendant cette longue période de congés avant la reprise des cours et de créer du lien.

Et comme le dit le vieux proverbe : *"Choisis un travail que tu aimes et tu n'auras pas à travailler un seul jour de ta vie"*.



FÊTE DES ÉCOLES 2021

UNE KERMESSE QUAND MÊME

Le vendredi 2 juillet a eu lieu la traditionnelle **kermesse de fin d'année**.

Malgré la crise sanitaire, il était hors de question pour les membres très investis de l'APE (Association des Parents d'Elèves) de laisser les enfants une nouvelle année sans kermesse !!

Ainsi grâce à la **mobilisation de tous**, APE, professeurs des écoles, ATSEM, agents communaux, la fête animée de chants et danses des élèves de tous niveaux (maternelle et élémentaire) a battu son plein dans la cour de l'école Charles Perrault.

Un stand de gâteaux confectionnés par Daniel notre

chef cuisinier a ravi les papilles des petits et grands, et les fonds récoltés ont été versés à l'APE.

Structures gonflables et autres jeux ont permis aux enfants d'oublier quelques heures cette période morose et de partir en vacances l'esprit léger.



La traditionnelle remise de livres au CM2 a eu lieu en la présence d'Aurore BOUVET, adjointe aux affaires scolaires. Nouveauté cette année, les enfants de la grande section de maternelle se sont également vu remettre un livre.

Un bel exemple du lien existant entre l'école, l'APE et la Mairie.

RENTRÉE SCOLAIRE

UNE NOUVELLE ANNÉE NON SANS CONTRAINTES

Cette rentrée scolaire est à nouveau placée sous le signe des contraintes : port du masque pour les élèves de l'école élémentaire, limitation des brassages, désinfection plusieurs fois par jour...



Pour autant, agents communaux, professeurs des écoles et la mairie mettent tout en œuvre pour accueillir nos 55 élèves en maternelle et 109 élèves

en élémentaire dans les **meilleures conditions**.

Notre objectif commun : **l'épanouissement de nos enfants**, tant sur le plan scolaire, que sur le temps extra-scolaire, mais également sur le temps cantine.

Nos équipes ont été modifiées afin d'apporter du renouveau : nous souhaitons la bienvenue à Julie SABLOU en tant qu'agent de garderie périscolaire, en remplacement de Christelle DELHOMME qui évolue en tant qu'agent de cantine, une belle mobilité interne qu'elle attendait depuis longtemps.

Nous souhaitons à TOUS, enfants, professeurs des écoles, agents, mais aussi aux parents **une année scolaire pleine d'espoir**.

L'ÉCOLE DU MOULIN

NOM DE L'ÉCOLE MATERNELLE

En collaboration avec Laurence Arnault, directrice de l'école maternelle, et le conseil municipal des enfants, nous avons dans notre dernier bulletin municipal proposé un sondage pour choisir le nom de l'école maternelle.

Sur 78 retours, « **l'école du Moulin** » remporte largement l'adhésion avec 42 votes. Les autres propositions remportent les suffrages suivants :

- Jacques Prévert : 9 voix
- Anne Sylvestre : 8 voix
- Henri Dès : 4 voix
- Autres propositions : 15 voix

Le conseil municipal des enfants va, dès sa mise en place en novembre, pouvoir travailler sur l'organisation de l'inauguration.



MOMENTS FESTIFS SUR LA COMMUNE

RETOUR SUR LES MANIFESTATIONS ESTIVALES

Samedi 19 Juin 2021, les habitants de la commune et des environs ont été heureux de se retrouver place de l'hôtel de ville pour la **fête de la musique**. Dans le cadre du festival 5ème saison organisé par la CAN, presque 200 personnes ont pu profiter d'un spectacle proposé par le collectif Gonzo – Le P.Rav, mélange de musique et de cirque. La soirée s'est ensuite prolongée avec le groupe musical Fred Métais et chacun a pu profiter des boissons et menus proposés par les restaurateurs locaux.



Dans le cadre de la **fête nationale**, mardi 13 Juillet 2021, 3 food-trucks ont proposé une restauration sur place au Moulin de Rimbault pour ensuite profiter de la retraite aux flambeaux ainsi que du feu d'artifice. Le lendemain, mercredi 14 Juillet, la journée a débuté par une randonnée pédestre et cyclo puis par son traditionnel déjeuner apprécié par tous. L'après-midi s'est ensuite prolongé par le concours de pétanque et de belote.



La municipalité a remercié lors d'un apéritif le mardi 20 Juillet 2021 au moulin de

Rimbault **l'ensemble des assesseurs** qui avaient répondu présents pour la tenue des bureaux de vote lors des élections départementales et régionales.



Grâce à ces bénévoles, les élections ont pu se dérouler dans de bonnes conditions et nous tenions à les remercier pour leur acte citoyen.

Le 28 Août 2021, malgré le pass sanitaire près de 630 personnes ont arpenté la pelouse du Moulin de

Rimbault pour la manifestation intitulée « **Le Moulin en Fête** ».

Cette journée a été très riche en animations et en découverte :

- 25 exposants producteurs et artisans (bijoux, spiruline, viande de porc, miel, couture, poterie...),
 - exposition de tracteurs de collection par Tanguy RIBIERE
 - balade en trottinettes électriques par Proxi Aventures,
 - visite commentée du moulin à vent par Patrick JOUBERT,
 - cuisson du pain dans le four à bois par Bernard BROUSSARD et ses deux amis Pascal et Claude,
 - démonstration de cavage par Jean-Jacques SAUVAGET,
 - extraction du miel du rucher communal par Jean-Marie DROUET,
 - animations médiévales par l'association Traditions Médiévales,
 - démonstration de danses rock n'roll, bachata et tango argentin par l'association Esperanza Danse.
- Les visiteurs avaient la possibilité de déjeuner sur place auprès des producteurs pour ainsi profiter pleinement de cette journée.



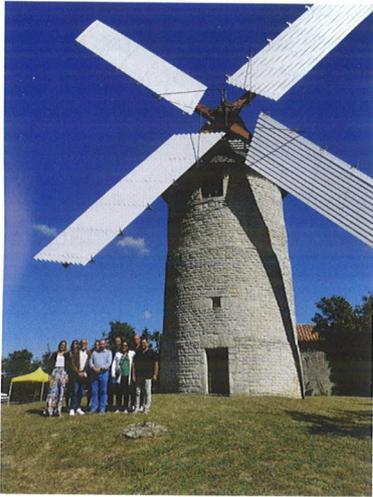
La soirée s'est clôturée par un diner où 100 personnes étaient présentes ainsi que le concert de Lili & Co, groupe au mélange de jazz au son manouche, dans le cadre des Scènes Nomades.

La municipalité remercie les exposants, les visiteurs mais surtout les bénévoles, les membres de la commission animation et toutes les personnes qui ont apporté leur aide pour le bon déroulement de cette journée.



TRAVAUX DU MOULIN

SOUTIEN DU CRÉDIT AGRICOLE



A l'occasion de la fête du Moulin, le Vice-président régional du Crédit agricole, le directeur des agences du territoire niortais et le président de la caisse locale s'étaient déplacés pour **inaugurer les travaux du Moulin** auquel la banque a contribué.

La subvention de 15.000€ accordée et portée par l'association

Festi Beau Z'arts a permis de contribuer à la réhabilitation.

Les élus en ont profité pour réaliser une visite du site et du moulin, sous la houlette de Patrick JOUBERT. Nombreux ont été les groupes à se succéder tout au long de la journée pour découvrir l'histoire des lieux.



CLUB DES MÉCÈNES ET DE LA FONDATION DU PATRIMOINE

ACCUEIL AU MOULIN DE RIMBAULT

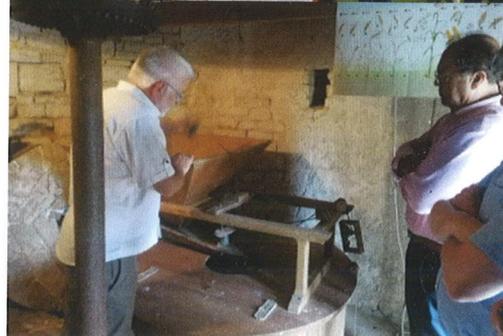
Le 30 juin dernier, le **Club des mécènes des Deux-Sèvres et les représentants de la Fondation du Patrimoine** ont souhaité réaliser une visite du site auquel ils ont **contribué à la rénovation**, tout comme le **Crédit Agricole**.

Pierre-André MASTEAU, nouveau délégué départemental de la Fondation du Patrimoine, a découvert le lieu et s'est dit charmé par ce site emblématique de la commune dont les premiers documents font état de son existence dès 1482.

Michel GACIOCH était présent pour en faire la visite et donner des éléments historiques et techniques aux participants.



Pour rappel, 3.500€ ont été apportés par le Club des mécènes et 7.748€ par la Fondation du Patrimoine



LES POMPIERS APPORTENT LEUR AIDE

INTERVENTIONS DANS LE SUD

Trois pompiers de Beauvoir-sur-Niort, Quentin CORNUAU, Sébastien BESSAC et Jérôme LAMBERTON, **ont été appelés** le 14 Août dernier pour un départ le 15 Août à 3h du matin pour former le GIFF79 (Groupe Intervention Feux de Forêt) composé de 22 sapeurs-pompiers et 7 véhicules tout terrain pour partir en préventif, au vu des conditions climatiques, au profit du centre opérationnel zone sud à Aix-en-Provence.

Ils se sont regroupés à Toulouse avec leurs collègues de la Dordogne et des Landes pour former la colonne sud-ouest Alpha composée de 25 véhicules et 65 pompiers. Le lundi soir, ils ont été **engagés dans le Var sur le méga feu** du massif des Maures, qui a ravagé 8 000 hectares et de nombreuses habitations ainsi que des campings.



Au bout de 5 jours de lutte intense contre ce feu, ils ont été relevés par un autre GIFF79 dont faisait partie Emmanuel FRANKI du CIS (Centre d'Incendie et de Secours) de Beauvoir-sur-Niort.

Des moments très difficiles au contact des flammes qu'ils ne sont pas prêts d'oublier dans leur vie de pompiers.

A noter aussi que deux jeunes du centre de Beauvoir-sur-Niort, Hugo FRANKI et Jules BALESTE sont en saison estivale dans les Bouches du Rhône.



MA CARTE, CHÈQUES LOISIRS

RÉDUCTIONS DE NIORT AGGLO

Des **réductions** sur les tickets d'entrée et les prestations dans les équipements culturels et sportifs communautaires (piscines, médiathèques, conservatoire, école d'arts plastiques, musées, patinoire) **sont accordées aux habitants de la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN)**, sous conditions.

La tarification est fonction du quotient familial (QF) au 1er septembre 2020 :

- **tarif jaune** pour un QF inférieur ou égal à 550 €,
- **tarif vert** pour un QF compris entre 551€ et 881€.

A partir d'un QF de 882€, c'est le tarif normal "résidents CAN" qui s'applique (**tarif bleu**).

"Ma Carte" est gratuite et valable un an, du 1er janvier au 31 décembre.

Chèques loisirs

Si votre QF est inférieur ou égal à 550€, vous bénéficierez en plus de 48 chèques loisirs de 1€ pour chacun de vos enfants âgés de 6 à 15 ans. Ils vous seront remis par le service Cohésion sociale de la CAN sur rendez-vous.

Ces chèques loisirs sont utilisables dans tous les équipements culturels et sportifs de la CAN, mais aussi à la patinoire, au Camji, au Moulin du Roc, dans les centres de loisirs municipaux et de très nombreuses associations. Si la structure que votre enfant a choisi pour pratiquer son activité préférée ne fait encore pas partie du dispositif « chèques loisirs », invitez son responsable à prendre contact avec le service Cohésion sociale de la CAN. De nouveaux prestataires sont conventionnés tout au long de l'année.



POUR DEMANDER OU FAIRE RENOUVELER VOTRE CARTE

- en ligne : www.niortagglo.fr – Rubrique : Sortir, visiter / Ma carte, chèques loisirs
 - à l'accueil du service cohésion sociale de la CAN – 140, rue des Equarts, CS 28770 79027 NIORT
- ☎ 05.17.38.79.09

COMPTEUR LINKY

DÉPLOIEMENT DES COMPTEURS ÉVOLUÉS LINKY GÉRÉDIS

Dans le cadre de la directive européenne 2009/72/CE du 13 juillet 2009 et du code de l'énergie, (articles R.341-8 et R.341-6), le déploiement des compteurs évolués « Linky Gérédís » se fera **en fin d'année 2021** sur la commune.

Le compteur communique avec le concentrateur grâce au CPL (Courant Porteur en Ligne), sur le réseau électrique basse tension. Le CPL est déjà utilisé pour la bascule heures pleines / heures creuses. Il sera posé en lieu et en place de votre compteur existant. Il assure le contrôle de la puissance souscrite qui était auparavant géré par le disjoncteur électrique de branchement. Néanmoins, ce disjoncteur, situé en aval du

compteur, reste en place pour assurer son rôle de séparation entre le réseau de distribution et l'installation électrique des usagers, ainsi que pour protéger les installations contre les courts-circuits.



Le compteur Linky permettra de pouvoir **relever sa consommation d'électricité à distance** pour ensuite facturer "au réel" et non à partir d'une estimation. Il assurera également une meilleure qualité d'alimentation en protégeant les installations contre les surtensions et en alertant directement le gestionnaire de réseau. Cela lui permettra alors

d'engager les dépannages nécessaires et de simplifier les démarches et formalités liées à l'électricité.

Le refus du compteur Linky n'est plus possible depuis 2021 car la décision de déploiement des compteurs évolués est règlementaire. Par ailleurs, cette décision ne relève pas de la compétence du maire.

Selon des études réalisées, le compteur Linky ne serait pas dangereux pour la santé. Comme tout objet électrique qui nous entoure, Linky émet un champ électromagnétique. Ce champ s'avère en deçà des normes en vigueur et des émissions de nombreux objets du quotidien (lampe, télévision...).

La mise en place du compteur n'a aucun effet sur votre facture. La pose du compteur n'est pas facturée et l'abonnement et les consommations facturés restent les mêmes, puisque les termes du contrat qui lie le fournisseur avec son client restent inchangés.

Pour toute information ou demande complémentaire :

📧 linky@sieds.fr

☎ 08.01.90.23.40

✉ 17, rue des Herbillaux 79028 NIORT

ÉLAGAGE MANU

NOUVELLE SOCIÉTÉ D'ÉLAGAGE

Manuel COUSSY, 25 ans, a posé ses valises au Fenêtreau en début d'année avec sa conjointe. Manuel, dit Manu, est **arboriste grimpeur**. Après un BAC PRO Gestion des milieux naturels et de la faune (GMNF) à L'Oisellerie en Charente, un BTS Gestion et Protection de la Nature (GPN) à Melle et un certificat de spécialisation taille et soins aux arbres à Nérac, Manuel exerce ce métier depuis 4 ans.

Depuis septembre 2020, il a créé son entreprise et vous propose : **diagnostic des arbres, taille raisonnée, abattage, taille de haie et entretien des espaces verts.**

Si vous souhaitez faire appel à ses services, vous pouvez le contacter au :

📧 manuelagage.pro@gmail.com

☎ 06.46.73.97.82



La municipalité lui souhaite la bienvenue sur la commune.

SÉBASTIEN MORIN

UN NOUVEL ÉLECTRICIEN SUR LA COMMUNE

Depuis le mois d'Août Sébastien MORIN s'est installé comme **électricien** sur la commune où il réside depuis 2003..

Après une expérience de plus de 20 ans en conformités électriques il s'est installé à son compte et vous propose ses services pour des

travaux d'électricité générale, de domotique et d'auto consommation photovoltaïque.

Nous lui souhaitons une bonne installation

Pour toutes demandes de travaux n'hésitez pas à le contacter au : ☎ 07 60 18 65 14.

PASS DÉCHÈTERIE

NOUVELLE RÉGLEMENTATION

A compter du **1er janvier 2022**, afin de réguler le flux des véhicules pour améliorer la sécurité de tous, une barrière automatique contrôlée par une **carte d'accès obligatoire** sera mise en place dans l'ensemble des déchèteries de l'agglomération niortaise.

La réglementation sera la suivante :

- ▶ **1 badge d'accès par foyer**, crédité de 18 passages annuels
- ▶ **limitation à 2m³** (soit l'équivalent du contenu d'un coffre de voiture et d'une remorque simple essieu) par apport et 2 apports par jour au maximum
- ▶ **véhicules autorisés < 3,5t**, largeur carrossable de 2,25 m maximum
- ▶ **seront interdits :**
 - les remorques double essieux ou > à 750 kg
 - les véhicules non immatriculés sauf les véhicules à 2 roues
 - les tracteurs hors gabarit donné ci-dessus et engins agricoles

! IMPORTANT

En cas de non-respect du présent règlement, du personnel de la collectivité, du tri en place sur les déchèteries, l'usager peut se voir interdire l'accès.

L'accès aux déchèteries est autorisé seulement durant les jours et heures d'ouverture. Le dépôt sauvage de déchets à l'entrée d'une déchèterie est passible d'une sanction pénale prévue dans le Code de l'Environnement (contravention de 2ème classe pouvant atteindre 1 500 €, 3 000 € en cas de récidive).

Nous vous invitons à vous rapprocher rapidement de l'Agglomération du Niortais car un délai de cinq semaines est nécessaire au traitement de chaque demande.

Pour vous procurer votre pass déchèterie, c'est très simple :

- ▶ en ligne : decheteries.niortagallo.fr
- ▶ par téléphone : **05.49.78.74.70**



○ les enfants de moins de 12 ans restent dans le véhicule

- ▶ accès à **toutes les déchèteries** et à tous les flux
- ▶ reprise de **compost et paillage** gratuite après enregistrement pour traçabilité du produit et limitée à 2m³ par chargement
- ▶ **dérogation possible** en nombre de passage et volume en cas d'apports ponctuels plus importants et/ou véhicules spécifiques :
 - 1 dérogation par semestre sur demande et justificatif sur decheteries.niortagallo.fr

L'ASSOCIATION DU SOUVENIR FRANÇAIS

Couronnée par l'Académie Française et l'Académie des sciences morales et politiques

Née en 1872 en Alsace et en Lorraine Annexées

Fondée officiellement en 1887 par Xavier NIESSEN à Neuilly-sur Seine

Régie par la loi du 1er Juillet 1901

Reconnue d'utilité publique le 1er février 1906

A POUR VOCATION

► Notamment en **entretenant** leurs tombes ainsi que les monuments élevés à leur gloire, tant en France qu'à l'étranger, de **conserver la mémoire**, de celles et ceux qui sont morts pour la France au cours de son histoire, ou qui l'ont honorée par de belles actions

► D'animer la vie commémorative en **participant et en organisant** des cérémonies patriotiques nationales et des manifestations locales qui rassemblent les différentes générations autour de leur histoire

► De **transmettre** le flambeau du souvenir aux générations successives en leur inculquant, par la connaissance de l'histoire, l'amour de la Patrie et le sens du devoir

Distincte des associations d'anciens combattants, la nôtre se renouvelle sans cesse. Sa mission n'étant pas limitée dans le temps, elle est ouverte à celles et ceux de tous âges et de toutes nationalités qui souhaitent nous rejoindre.

Afin d'accomplir sa mission, Le Souvenir Français a **besoin du concours de tous**. À ce titre, il observe la plus stricte neutralité politique, confessionnelle et philosophique.

En adhérant au Souvenir Français (10€/an), votre générosité nous aidera à accomplir localement notre mission au service de la France et à soutenir notre action de bénévolat.



Le 18 juin 2021, à Beauvoir sur Niort, après la cérémonie nationale au jardin du souvenir et sous un généreux soleil d'été, plusieurs de nos membres particulièrement méritants, ont été distingués pour leur fidélité et leur action. Ainsi, Gabriel JARRIAULT et François-Xavier BASTARD de CRISNAY (absent ce jour) ont reçu la médaille de bronze et André CHAIGNE et André GABORIT la médaille d'argent. Michel GACIOCH et Pierre VIGNANDO ont reçu le diplôme d'honneur.

Contact : M. Pierre URBANSKY, président du comité de Beauvoir-sur-Niort, au ☎ 06.33.81.18.27 ou ✉ pierre.urbansky@club-internet.fr



LES ENTRAINEMENTS AU CSB

A PARTIR DU 1^{er} SEPTEMBRE

<p>U6/U7 LE MERCREDI - 16H45 - BEAUVOIR</p>	<p>U8/U9 LE MERCREDI - 16H45 - BEAUVOIR</p>	<p>U10/U11 LE MERCREDI - 16H à GRANZAY LE VENDREDI - 18H à BEAUVOIR</p>
<p>U12/U13 LE MARDI - 18H15 à BEAUVOIR LE VENDREDI - 18H45 à LA CHARRIERE</p>	<p>U14/U15 LE MERCREDI - 18H à BEAUVOIR LE VENDREDI - 19H15 à LA CHARRIERE</p>	<p>U16/U17 LE MERCREDI - 19H30 à BEAUVOIR LE VENDREDI - 19H à GRANZAY</p>

Une tenue d'accueil offerte à l'inscription (tee-shirt CSB / chaussettes / gourde)

Licence : 25€ de u6/u7 à u10/u11 - 30€ de u12/u13 à u16/u17/u18

RENSEIGNEMENTS: RAIMBERT CYRIL - 06 72 66 50 81 - csbeauvoirfootball@gmail.com

LE BALL-TRAP CLUB REVESTIEN

BIENTÔT 50 ANS

Le Ball-trap Club Revestien a vu le jour en 1973 avec pour président-fondateur Mr Jean BLANCHARD. Ce club ne devait durer que le temps d'un week-end mais **dans deux ans il fêtera ses 50 ans** ! Le trésorier fondateur, Robert Voisin, occupe le même poste avec toujours autant de sérieux. Depuis 2001, Jacques Verdon en assure la Présidence.

Le slogan de l'époque est toujours d'actualité : **« Pour votre plaisir, venez aux tirs, au Ball-Trap Club Revestien on y est bien ! ».**

Dans un cadre exceptionnel, ses différents parcours, (Bois, Skeet, Fosse et Plaine) attirent de nombreux tireurs dont certains font plusieurs dizaines de kilomètres pour venir pratiquer leur sport favori dans un moment de détente.



Au BTCR, pas de compétition, juste de l'entraînement, tous les tireurs sont encadrés par une équipe de bénévoles motivés et attentifs à la sécurité de chacun dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Pour preuve, trois nouveaux bénévoles se sont portés volontaires pour les prochaines saisons.

Le club ouvre sa saison annuelle le week-end d'après Pâques et ferme la veille de l'ouverture de la chasse.

Les jours et les horaires d'ouvertures sont :

- le samedi après-midi 14h30 à 19h00,
- le dimanche matin et jours fériés de 9h30 à 12h30.

Ci-dessous, les membres du bureau :

- président : Jacques VERDON
- vice-présidents : Vilmont BERNARDEAU et Daniel ENARD
- trésorier : Robert VOISIN
- trésorière adjointe : Chantal BERSEGEAY
- secrétaire : Alexandra DROUET
- secrétaire adjoint : Paul RABAULT

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le ☎ 07 84 75 34 11 ou le ☎ 06 75 20 14 21.

ETBN79

CLUB DE TWIRLING BÂTON

Le Club de Twirling bâton de Beauvoir sur Niort (ETBN79) **fait sa rentrée**. Pour rappel, l'association comptait la saison passée, 45 licenciés tant en section loisirs, section compétiteurs, supporters, entraîneurs, assistants et membres actifs et était classé 1er club de France filière N3 en 2018

Le twirling est un sport artistique, varié et complet qui allie la danse, l'expression corporelle, la gymnastique ainsi que le maniement du bâton. Les adhérents pratiquent ce sport en soliste, duo ou en équipe et développent ainsi l'esprit d'équipe, la créativité, l'entraide et la découverte du dépassement de soi...

Le twirling est ouvert pour les **garçons et les filles à partir de 5 ans**. Pour découvrir cette discipline, deux entraînements gratuits sont proposés, sans engagement.



Renseignements et inscriptions :

Patricia SIMONNET ☎ 06.37.75.41.07

✉ twirlingbeauvoirsurniort@gmail.com

Contact : Jean VANKEMMEL (Président)

☎ 06.12.81.10.76

AMBROISIE

UNE ESPÈCE ENVAHISSANTE À COMBATTRE

La lutte contre les **espèces végétales envahissantes** connaît en France métropolitaine un essor important, l'ambrosie représentant une des plantes symboliques de cette problématique. En effet, elle réunit plusieurs enjeux, regroupant des problématiques économiques, agricoles, environnementales mais également sanitaires.

D'un point de vue sanitaire, l'ambrosie à feuilles d'armoise, espèce d'ambrosie la plus répandue en France, est une plante envahissante à pollen très allergisant. Elle apparaît au printemps et croît dans le courant du mois de juin à août pour former une plante dressée de 20 à 120 cm qui peut être confondue avec l'armoise vulgaire.

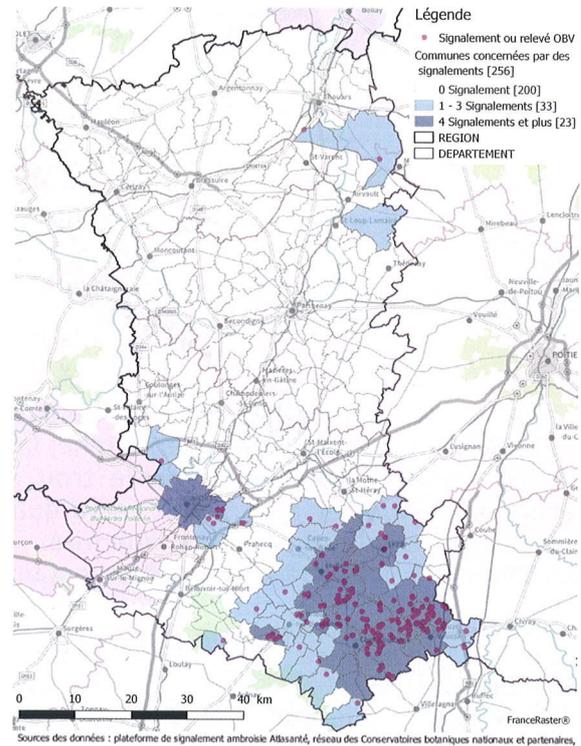


Les principales manifestations cliniques de l'allergie provoquée par cette plante sont de même nature que le rhume des foins (rhinite, conjonctivite, trachéite, exagération de l'asthme ou urticaire).

Si Beauvoir-sur-Niort se trouve actuellement dans une zone où la plante n'a pas encore été repérée (voir cartographie ci-contre), la commune s'engage afin de lutter contre le développement de

l'ambrosie et limiter ses effets néfastes en formant un binôme agent communal-élu sur la détection de l'ambrosie et le repérage de plants.

Répartition de l'Ambrosie à feuilles d'armoise en France métropolitaine entre 2010 et 2020



Alors si vous apercevez de l'Ambrosie, n'hésitez pas à nous contacter !

CLIC : POINT INFOS SENIORS

CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION (CLIC) DU SUD DEUX-SEVRES

Un CLIC est un lieu d'**information et d'échanges** de proximité, gratuit, qui a pour missions :

- ▶ **d'accueillir, écouter, analyser les demandes, informer et orienter** les personnes âgées de plus de 60 ans, leurs familles et les professionnels sur tous les domaines de la vie quotidienne (aide ménagère, aide à la vie quotidienne, service de portage de repas, téléalarme, soins à domicile, établissements d'accueil, hébergement temporaire, aide aux aidants, loisirs, ...)
- ▶ de **participer**, en partenariat avec les acteurs locaux, **au développement d'actions collectives** sur des thématiques de santé publique et de prévention liées au vieillissement qui ont la forme de conférences, forums et ateliers pratiques (santé/bien-être, alimentation, prévention des chutes, habitat, lutte contre l'isolement social, ...)

**POINT
INFOS
SENIORS**

CLIC

- ▶ d'être un **observatoire** des besoins et attentes des personnes âgées sur les territoires

Les professionnels du CLIC vous répondent par téléphone et courriel, ou vous accueillent sur rendez-vous sur l'une des antennes de proximité, du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.

Contacts :

CLIC Agglomération Niortaise
74, rue Alsace Lorraine 79000 NIORT

☎ 05.49.06.63.63

✉ clicbv.assosud79@gmail.com

🌐 www.infoseniors-sud79.fr

CHRONIQUE HISTORIQUE

LES CHÈVRES



Mme METAYER, belle-mère de Mr MENARD garde champêtre de BEAUVOIR sur les années 1950-1970, conduit son troupeau⁽¹⁾.

Souvent, les chèvres trouvaient leur nourriture sur les talus et bas-côtés des routes et chemins, et parfois, il y avait quelques problèmes... Ainsi : « Aujourd'hui, deux août mil huit cent soixante et onze, sept heures et demi du soir, je soussigné Lucien DEREZAY, garde champêtre de la commune de BEAUVOIR, étant revêtu de mes signes caractéristiques⁽²⁾ faisant notre tournée au lieu-dit les CHAUMES, et passant dans un champ clos par un bout d'une haie en frênes et appartenant à Mr Emile AUCHIER de BEAUVOIR, j'ai trouvé la femme

MARSAULT aussi de BEAUVOIR gardant deux chèvres qui brouaient des rejets de cette haie.

Sur l'interpellation que je lui ai faite pour savoir de quel droit elle faisait paître à ses chèvres les rejets de la dite haie, elle n'a pu me faire une bonne réponse. Alors je lui ai fait observer que la trouvant en contravention, je lui déclarai procès-verbal que j'ai rédigé immédiatement après être rentré à mon domicile sur les huit heures du soir.

A BEAUVOIR, les jours, mois et an que dessus⁽³⁾ »

Signature

D'autres chèvres bien avant 1870. La photo ci-contre en atteste.

Lors de la réalisation du parking d'Intermarché, la roue d'un engin de chantier s'est brusquement enfoncée. L'engin retiré, le trou permettait d'accéder à une cave rectangulaire aux murs et à la voûte remarquablement maçonnés. A l'une des extrémités se trouvaient des cornes en quantité.

La DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) est venue constater la découverte et a permis de continuer le chantier laissant sans réponse l'époque de cette construction qui ne figure sur aucun plan.



André Chaigne

(1) Cette carte a été transmise le 9 avril 1923 à Melle Lucie CHABROL à TANANARIVE (MADAGASCAR).

(2) Le garde champêtre portait à son bras une plaque jaune rigoureusement « minorisée ».

(3) Le 3 août 1871 sur les dix heures du matin, Mr BOURRU, maire de 1858 à 1884, reçoit le garde champêtre qui affirme sous serment sincère et véritable le procès-verbal. Le maire signe également le procès-verbal lequel est enregistré à MAUZE le 7 août.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Mathis ROUQUETTE-DUBERGEY

Alyssa SARRAZIN-MARTIN

MARIAGES

Claude Pascal THIRÉ et Micheline NGO NDOMBOL

Thomas BURLLOT et Aude HOURIEZ

FÊTE DE LA SCIENCE

9 octobre 2021

« L'émotion de la découverte » s'invite à Zoodyssée!

- 15 ateliers (Présentation des conservatoires et travaux de recherches)
- 2 conférences :
 - « Pesticides – Agriculture » par Karine MONCEAU, MCF CEBC.
 - « Bio-logging et écophysologie des prédateurs marins. Comment ces données polaires sont utilisées par les politiques publiques et les décideurs » par Yan ROPERT-COUDERT, DR CEBC.
- Sorties RBI 10h et 17h (sur réservation) 10h00
18h00
- Espace de projection de films
- Expositions

Restauration possible sur place pour l'évènement.